

**La tradition sociologique à son origine.
Thèse, antithèse, synthèse, hypothèse.
Sociologie et philosophie sociale**

Jacques Guihaumou, « La tradition sociologique à son origine. Thèse, antithèse, synthèse, hypothèse. Sociologie et philosophie sociale », in *Histoires et définitions de la philosophie sociale*, sous la dir. de Eric Dufour, Franck Fischbach et Emmanuel Renault, Recherches sur la philosophie et le langage, n°28, 2012 [parution en 2013], p. 91-106.

Résumé

L'objectif de cet article est d'abord d'explicitier les positions des sociologues sur l'origine de la sociologie en France, sous la forme d'une thèse, d'une antithèse et d'une synthèse où se confrontent diverses traditions, celles de l'analytique des Lumières, de la typification de la pensée contre-révolutionnaire et de la pragmatique anglo-écossaise. Puis, L'auteur, historien du discours, s'appuyant sur un point de vue philologique relatif à l'invention du néologisme *sociologie* par Sieyès, propose une nouvelle hypothèse sur le lien entre sociologie naissante et philosophie sociale, sous la figure du peuple. Il s'agit d'associer la sociologie dès ses débuts aux processus de visibilisation et de reconnaissance du peuple au cours des préludes des révolutions françaises, ici les années 1770, avec la guerre des farines, et les années 1830, avec les révoltes des canuts à Lyon.

Jacques Guilhaumou est Directeur de recherche au CNRS en sciences du langage dans l'UMR « Triangle », Université de Lyon, CNRS/ENS-LSH. Analyste du discours et historien des concepts, son dernier ouvrage a pour titre *Discours et événement. L'histoire langagière des concepts*, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2006.

Les débats des sociologues français sur l'origine de la tradition sociologique sont l'objet de la présente étude. Historien du discours, nous avons plutôt tendance à aborder ce type de problème sous l'angle langagier, philologique d'autant que nous avons ainsi mis en évidence l'apparition du néologisme *sociologie* dès les années 1780 chez Sieyès, bien avant Auguste Comte donc. Présentement, nous proposons une présentation plus généralisante, d'abord sous forme d'une thèse, d'une antithèse, et d'une éventuelle synthèse de manière à parcourir les diverses interprétations en présence. Ce n'est que dans la présentation d'une nouvelle hypothèse, en appui sur de nouveaux chantiers de recherche, que nous passerons par un détour philologique dans le but de mettre en évidence ce qu'il en serait, dans cette hypothèse, du lien naissant et privilégié de la sociologie avec la philosophie sociale. L'oubli du fait que la sociologie n'apparaît pas toute armée dans les textes d'Auguste Comte, y compris son nom même, va de pair avec un autre oubli, le lien privilégié entre sociologie et philosophie sociale durant la longue séquence des crises, révoltes et révolutions des années 1775-1834 qui retient ici notre attention d'historien, sur la base d'une réflexion d'ordre plus historiographique¹.

Thèse

Tout un courant de la sociologie considère que la première étape de la pensée sociologique s'ancre dans le 18^{ème} siècle des Lumières, et plus particulièrement dans *L'esprit des lois* de

¹ Voir notre article avec Déborah Cohen « Crises et révoltes sociales dans l'historiographie de la France contemporaine », à paraître en 2010 dans *Actuel Marx*.

Montesquieu. Il en est ainsi de Raymonde Aron qui commence sa galerie historique des sociologues par Montesquieu et note, par ailleurs, la désignation *social* comme mot nouveau dans l'*Encyclopédie*. Il considère donc que, dans le contexte de la formation de la méthode analytique, si spécifique des Lumières, un début de conceptualisation du « social différencié » se met en place. Plus précisément, il parle de la formation d'« une philosophie sociale d'un type relativement nouveau, caractérisé par l'intention de science et la visée du social »².

En premier lieu, la mention de « l'intention de science » renvoie à la manière dont Montesquieu s'efforce de nous donner les moyens de comprendre la part sociologique de tout phénomène d'ordre en définissant le champ de « la science nouvelle » comme un monde de rapports, dans ces termes « les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses » du fait que « tous les êtres ont leurs lois » (*L'Esprit des lois*). En déclarant la prééminence de l'argument de fait dans l'analyse différentielle des singularités qui procèdent d'une conjonction de variable, Montesquieu ouvre ainsi la voie à la connaissance des phénomènes en leur conférant une raison particulière.

En second lieu, avec la mention de « la visée du social », c'est de la « finalité d'une activité sociale » dont il est question, ce qui revient à souligner l'existence du social comme fait immanent à l'activité humaine, et dont la variabilité est lié au jeu des principes, à la fois forces et valeurs.

Cette manière tout à fait classique de situer, au sein de la méthode analytique des Lumières, l'émergence de l'argument du fait au profit d'une science des phénomènes sociaux se retrouve dans la perspective historique proposée par Johan Heilbron sur la naissance de la sociologie³.

Ce chercheur considère en effet que le premier stade est celui de l'éclosion au 18^{ème} siècle des théories sociales séculières, à l'encontre des théories unitaires de nature théologico-politique, basées sur les notions d'« Etat », d'« Eglise » et de « communauté ». Le point central, à l'identique de ce qu'en dit Raymond Aron, est l'avènement de la question de la différenciation et de l'interdépendance sociales. Là encore, Montesquieu est au premier plan dans la mesure où il assure la transition vers l'avènement, autour de *social*, mot nouveau, d'un vocabulaire spécifique avec l'expression « rapports sociaux » au centre.

Le second stade nous situe entre 1775 et 1814 avec l'apparition de « la science sociale » dans le terme et le contenu. Jean-Luc Chappey a décrit avec précision ce temps de transition où « la science de l'homme », d'étendard dans les années 1770 des partisans d'une réforme générale de l'ordre général des savoirs, devient, au début du XIX^{ème} siècle, « la science sociale », basée sur un questionnement relatif à la nature sociable de l'homme et, en conséquence, dans une diversité d'approches disciplinaires des conditions du lien social⁴.

Le troisième stade relève alors de l'invention proprement dite de la sociologie, avec Auguste Comte. Ainsi se dégage une science sociale appelée sociologie qui détient la maîtrise de son espace propre, et procède de méthodes appropriées à ses objectifs.

Antithèse

La présente thèse classique, foncièrement historiciste a été frontalement remise en cause par les sociologues qui considèrent que la philosophie sociale qui sous-tend les premiers pas de la sociologie se positionne contre le mouvement des Lumières, et ses notions centrales

² Raymond Aron, *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, 1967, p. 17.

³ Dans *Naissance de la sociologie*, Paris, Agone, Collection « Banc d'essais », 2006 (1^{ère} édition : 1990).

⁴ Jean-Luc Chappey, « De la science de l'homme aux sciences humaines : enjeux politiques d'une configuration de savoir (1770-1808) », *Revue d'histoire des sciences humaines, Naissance de la science sociale (1750-1850)*, 15, 2006, p. 43-68.

d'individu – du moins au sens de l'individu rationnel et isolé -, de *progrès*, de *contrat* et bien sûr de *raison*. Tout au contraire, c'est dans le courant des AntiLumières, et plus particulièrement de la réaction à la Révolution, que se situent les notions fondamentales de la sociologie à venir. L'auteur de référence est Louis de Bonald et sa *Théorie du pouvoir politique et religieux* (1797). Ici se positionnent, dans les écrits réactionnaires, des notions de *communauté*, *statut*, *sacré*, *aliénation* et surtout d'*autorité* – comme le montre Robert Nisbet⁵ – qui vont marquer en profondeur la tradition sociologique. C'est donc d'un individu social, défini comme un être à besoins et pris dans ses relations interpersonnelles dont il est désormais question, et point décisif, à l'horizon des types d'autorité auquel il obéit. Alors le problème originaire de la philosophie sociale n'est pas celui des « rapports nécessaires » auxquels les théoriciens révolutionnaires de l'artificialisme politique, dans la lignée de Rousseau, auraient donné un tour abstrait, mais celui des rapports bien concrets de pouvoir et de leur action régulatrice sur l'individu, ainsi que le précise Bruno Karsenti⁶. C'est de l'organicité de la société, du « pouvoir général » (Bonald) présent en son sein, dont il est question dans la continuité de la pensée contre-révolutionnaire, du moins dans sa manière d'aborder la naturalité du phénomène social sans que le sociologue en retienne les leçons de réaction politique.

Cette « thèse réactionnaire » trouve en appui dans la récente étude de Jacques Vatin⁷ sur Pierre-Edouard Lemontey, de la même génération que Jean-Baptiste Say, député à l'Assemblée législative et auteur d'un article en 1801 sur « l'influence morale de la division du travail, considérée sous le rapport de la conservation du gouvernement et de la stabilité des institutions sociales ». Dans ce court texte, Lemontey explicite nettement l'inspiration conservatrice, pour ne pas dire contre-révolutionnaire qui présida à l'écriture de ce texte sur la division du travail : « Ce morceau fait partie d'un ouvrage intitulé : *Des moyens conservateurs en politique*, dont je recueillis les matériaux tandis que le génie de la destruction couvrait la France de ruines. J'ai un peu imité le matelot, qui oublie dans les ports les vœux qu'il faisait dans la tempête. Je me suis moins hâté de parler de principes conservateurs, lorsque j'ai vu toute la nation y revenir d'elle-même. ». Sociologue avant l'apparition des professionnels de la sociologie, penseur conservateur, Lemontey pose les bases de la critique sociologique de la division du travail, source de perte de métier et d'autonomie professionnelle au nom du prétendu progrès ouvert par la rationalisation du travail.

Au-delà de cet exemple particulièrement parlant, François Vatin situe la naissance de la sociologie dans le dépassement critique de l'économie politique du 18^{ème} siècle, ce qui suppose de poser un social toujours déjà là, donc de rompre avec l'individualisme méthodologique de l'économie politique classique. Ce qui suppose aussi de mettre l'accent sur l'importance de l'organicisme dans la compréhension de la genèse de la pensée sociologique dans la mesure où le moment organiciste induit que « la sociation est elle-même une individuation, tant au niveau de l'être physiologique (le sujet au sens ordinaire) que de l'être social (la société) »⁸. Nous sommes déjà sur la voie de la synthèse...

⁵ Dans *La Tradition sociologique*, PUF, 1984 (*The Sociological Tradition*, 1966) Édition de poche, PUF, « Quadrige », 2000.

⁶ Dans « Autorité, société, pouvoir. La science sociale selon Bonald », *Raisons pratiques*, N°14, 2003, p. 261-286.

⁷ « Pierre-Edouard Lemontey, l'invention de la sociologie du travail et la question salariale », *Revue du MAUSS*, N°27, 2006, p. 398-420.

⁸ François Vatin, *Trois essais sur la genèse de la pensée sociologique*, Paris, La Découverte, 2005, p. 11.

Synthèse

On peut donc s'interroger à juste titre sur ce qui sépare radicalement ces deux thèses, l'une insistant sur l'individu rationnel, l'autre sur le tout social. Et on peut se demander, comme le fait Claude Gautier⁹, si on ne peut pas trouver dans une tradition autre que française, la tradition anglo-écossaise (Mandeville, Smith, Ferguson) sur l'invention de la société civile, et son impact tout particulièrement en France, les catégories naissantes de la sociologie non plus en tant que liste de catégories isolées, mais dans leur co-génèse.

Ici la sociologie s'enracine, avant d'être désignée comme telle, dans une réflexion sur la notion de *société* par le fait d'une conaturalité des liens individu/société, et plus largement d'une co-génèse de l'un et du tout. Il n'est plus question, de la thèse à l'antithèse, de s'interroger d'abord sur la toute puissance de l'individu rationnel, puis sur l'antériorité de l'ordre, du tout sur l'individu, mais de partir d'une individuation empirique des deux termes d'individu (empirique) et de société (civile). Alors s'ouvre historiquement, là encore au 18^{ème} siècle, un champ de visibilité sociale, à partir du constat - la fameuse « main invisible » - de l'existence d'un espace d'invisibilité entre des individus qui demandent à être visibilisés à partir de principes méthodologiques et logiques, donc au nom d'une nouvelle conception systémique de l'ordre social. On peut dire plus simplement que ses auteurs font le constat de la non-coïncidence entre les pratiques individuelles et les effets globaux au niveau de la société par le fait d'un espace spécifique aux rapports interindividuels.

C'est dire que la sociologie se configure historiquement dans la formulation d'une sociodicée qui emprunte à la théodicée, - définie dans les débats sur la théologie naturelle -, sa conception du mouvement des individus au sein d'une totalité au titre d'une cohérence globale du tout, sans en retenir la causalité divine là au titre de l'unique prise en compte du fait empiriquement observable.

Une telle synthèse présente l'intérêt de sociologiser à la fois les potentialités de l'individu social dans une multiplicité de faits sociaux observables, et les effets du tout social en le rendant visible par des méthodes appropriées. Venue d'un chercheur en science politique, elle retrouve les préoccupations d'un sociologue comme François Vatin qui cherche chez un auteur du 19^{ème} siècle comme Eugène Buret, l'une des sources de la réflexion du jeune Marx sur le travail salarié et surtout sur la misère sociale comme objet d'observation sociologique¹⁰. Ici l'objectivation du tout social passe par la conscience morale de la misère, et non par l'opposition simpliste entre misère et pauvreté propre aux économistes libéraux. Elle introduit l'homme, en l'occurrence le misérable, dans le système social auprès des autres hommes. Par un nouveau rebond, la conscience morale prend, dans la tradition anglo-écossaise précitée, la forme d'une sympathie régulatrice où se précise un mécanisme sociologique de désapprobation de la misère par le pauvre, et par là même une convergence d'émotions – par la condamnation de cette misère – dans l'ensemble de la société. La règle morale prend son importance dans l'affirmation sociologique que l'homme social, c'est-à-dire l'homme de l'ordre social, a toute sa place dans la société.

Voilà une voie de la synthèse qui a déjà le mérite de « désidéologiser » l'origine contre-révolutionnaire de la sociologie, et qui nous incite à poser une autre hypothèse synthétique sur la naissance de la sociologie, en prenant comme point de départ une découverte philologique

⁹ Dans *L'invention de la société civile. Lectures anglo-écossaises. Mandeville, Smith, Ferguson*, Paris, PUF, 1993.

¹⁰ Dans son ouvrage sur *Trois essais sur la genèse de la pensée sociologique*, Paris, La Découverte, 2005.

importante, l'apparition du mot *sociologie* dans les années 1780 au sein des manuscrits de Sieyès, bien avant Auguste Comte donc.

Nouvelle hypothèse, nouveaux chantiers

Nous avons montré ailleurs que le mot *sociologie* se retrouve, semble-t-il pour la première fois, dans un manuscrit de Sieyès de la fin des années 1780, au moment même où il multiplie les tableaux analytiques sur les mots et expressions susceptibles de définir un nouvel ordre social¹¹. Si un détour philologique semble ici nécessaire, nous allons y ajouter des éléments de notre réflexion conjointe avec les sociologues, d'une part avec la sociologue Laurence Kaufmann, ayant assuré avec elle la co-direction d'un numéro de *Raisons pratiques* sur *L'invention de la société*¹², d'autre part avec le sociologue, Jean-Louis Morgenthaler qui a resitué notre « découverte » du « moment néologique » de la sociologie dans le débat entre sociologues¹³. Notre réflexion doit également beaucoup à un certain degré de familiarité acquis avec le questionnement sociologique dans nos travaux communs sur la tradition civique marseillais avec le sociologue André Donzel¹⁴.

Une découverte philologique

Le mot *sociologie* apparaît dans l'un des tableaux analytiques de Sieyès, à deux reprises : d'une part dans une liste - *De la sociologie (socilogie, socilien), socionomie, socialcratie, légicratie* – et d'autre part dans une distinction analytique entre l'art comme « action de l'homme isolé » au titre du « rapport de famille » et l'art comme « rapports sociaux » où la sociologie trouve sa place au côté de l'histoire, tout en la distinguant de la *sociocratie*, ou *art social*.

La distinction entre les termes *sociologie* et *art social* est ici centrale : elle recoupe la différence, là aussi proposée par Sieyès, entre « l'organisme social », domaine des mœurs sociaux, des manières d'être, de penser et de faire et « l'organisation sociale », domaine de l'art social proprement dit. L'artificialité propre à l'art social, tout particulièrement en matière de création d'institutions politiques par le législateur, renvoie ici à la science politique, et non à la sociologie. Reste, en amont, à visibiliser tout l'espace de la combinaison sociale des mœurs, une sorte de base sociologique de l'ordre social. Certes cette « base sociologique » relève aussi d'une institution, mais là naturelle, au sens où elle est « une combinaison de mœurs organisée et produisant un résultat social : organisé ce qui suppose la combinaison fondée sur une activité de vie » (Sieyès). Il est donc question ici des rapports des hommes entre eux au sein de l'organisme social et de leur lien à l'organisation du tout social dans un lien étroit de la nature au social.

¹¹ Dans notre étude, « Sieyès et le non-dit de *la sociologie* : du mot à la chose ». *Revue d'histoire des sciences humaines, Naissance de la science sociale (1750-1850)*, 15, p. 117-134.

¹² Paris, Editions de l'EHESS, N°14, 2003.

¹³ Dans « Condorcet, Sieyès, Saint-Simon et Comte. Retour sur une anamorphose », *Socio-logos*, N°2, revue électronique.

¹⁴ En particulier, « La tradition civique marseillaise », in « Ville et intégration : le creuset marseillais », dossier coordonné par André Donzel et Alain Moreau, *Faire Savoirs*, n° 5.

Une telle définition de la sociologie s'inscrit également dans un univers de catégories qui ne sont ni celles de l'analytique rationnelle des Lumières, ni celles de l'organicisme de la pensée réactionnaire, et que l'on retrouve également dans d'autres tableaux analytiques¹⁵.

Une fois posée la définition de *social* comme « un mot nouvellement introduit dans la langue pour désigner un homme utile dans la société, propre au commerce des hommes », le mot *sociologie* nous fait basculer de l'univers de la *sociabilité*, définie comme « la bienveillance entre les hommes » à celui de la *socialité*, au titre du fait que l'homme, soumis à l'observation sociale, « est partout social et vit en société » désormais. Le mot « société » prend alors une nouvelle charge sémantique : alors qu'il se qualifiait d'abord dans l'expression, « les hommes sont faits pour vivre en société », en liaison avec la sociabilité, il signifie désormais « un corps d'individus réunis pour.. » faire exister toutes sortes de relations entre les hommes au sein de la socialité. D'abord *l'association*, en tant qu' « acte d'union qui établit l'état de société », puis *l'état social*, au titre de la complémentarité du *commerce social*, de *l'esprit social* et de la *liberté sociale* qui successivement lie, gouverne et limite (le pouvoir du gouvernement). C'est déjà très tôt circonscrire une philosophie sociale, certes vite éclipsée chez Sieyès par sa métaphysique politique¹⁶.

Notre hypothèse est donc que le basculement sociologique se fait non pas au début du 19^{ème} siècle dans un réappropriation de la pensée contre-révolutionnaire du fait social, ni dans la simple continuité de l'analytique social des lumières, mais qu'elle s'inscrit dans le moment très particulier des années 1770-1780 où apparaît non seulement le terme « sociologie » avec un environnement catégoriel spécifique, mais aussi une philosophie sociale critique, sous la figure du peuple. Moment d'effervescence nominaliste qui conjoint la loi naturelle et la loi humaine dans le fait qu'il n'y a de réalité que les individus au fondement de l'ordre social. C'est bien ce premier moment d'une Révolution française qui s'avère un laboratoire d'expérimentation du réalisme social des citoyens dans un lien organique entre l'invention d'artefacts institutionnels – et en premier lieu l'Assemblée Nationale – et la socialisation – Sieyès parle d'assimilation – du citoyen, considéré alors comme individu empirique, social. Cette hypothèse a l'avantage de maintenir un lien avec le dialogue critique, dans la sociologie naissante, à l'encontre de l'économie politique, dans la mesure où elle se rattache très directement à la critique des Physiocrates par de nombreux penseurs des Lumières tardives, tels que Mably, Helvétius, D'Holbach et d'autres.

Ainsi, si l'on prend le cas de l'abbé Baudeau, principal vulgarisateur de la pensée physiocratique, et récemment étudié¹⁷, on voit bien où se situe le point faible de l'argumentation économique des physiocrates, précisément sur la question de l'ordre des richesses et de la position du travail en son sein. Gérard Glotz montre ainsi dans quelle mesure « en refusant au travail le statut de richesse et son caractère productif, Baudeau et les physiocrates ont dénié tout statut théorique au travail »¹⁸ (p. 301). Or c'est là justement, comme nous l'avons vu avec François Vatin et Eugène Buret, que se situe un des principaux points d'impact de la perspective sociologique naissante.

¹⁵ Des catégories au centre desquelles on trouve le phénomène de l'emprunt comme nous l'avons montré dans « De Saussure à Sieyès, vues analytiques sur l'emprunt », *Neologica*, N2-2008, p. 99-116.

¹⁶ Nous en avons montré les enjeux dans « L'avènement de la métaphysique politique. Sieyès et le nominalisme politique », *Raisons pratiques*, N°14, p. 201-226.

¹⁷ Dans Nicolas Baudeau, *Un « philosophe économiste » au temps des Lumières*, sous la dir. d'Alain Clément, Paris, Michel Houdiard Editeur, 2008.

¹⁸ *Ibid.* p. 301.

Cependant une nouvelle hypothèse suppose de nouveaux chantiers de recherche. Nous les situons autour du problème désormais bien identifié de l'émergence d'une figure observable du peuple dans sa globalité sociale au 18^{ème} siècle, et son corollaire la formation d'un champ inédit de la critique sociale, d'emblée inhérent à la configuration première de la philosophie sociale.

La figure du peuple

D'une telle philosophie sociale, nous considérons donc ici plus le versant « esprit social » que celui de « l'organisme social » déjà évoqué. Prenant en compte le fait que les Lumières tardives confère au statut de la réflexion, donc au travail de l'esprit¹⁹, une importance primordiale dans son approche empiriste, il s'agit là d'un angle qui compte beaucoup à cette époque, en particulier du fait de l'apport de l'observation d'une figure jusque là essentialisée, le peuple, désormais observée en tant que part la plus nombreuse de l'humanité agissante et souffrante, donc la plus apte à représenter le tout social.

En effet, durant les années 1770-1780, la promotion de la science de l'observation des faits issue de l'expérience devient chose commune. Dans *De l'Homme* (1773), Helvétius s'en fait le porte-parole en considérant la nécessité de « multiplier les faits et les observations par l'expérience ». Déborah Cohen a montré en quoi le nom de peuple se construit à partir de ressources et de productions disponibles dans les manières d'être, de faire, de dire et de s'émouvoir, donc dans les mœurs sociaux, des acteurs, et des spectateurs populaires dans la seconde moitié du 18^{ème} siècle²⁰. Ainsi se mettent en place des procédures d'observation sociale dans lesquelles l'action « populaire » est intelligible sous des descriptions où se manifeste la présence d'un nouvel individu social du nom de peuple dans la dimension intentionnelle de ses croyances, et même dans la part réflexive de ses jugements.

C'est alors que peuvent se construire des classifications sociales par une sorte de « nominalisme dynamique »²¹, donc dans des dynamiques d'action où l'individu apparaît sous des désignants spécifiques. On constate d'abord l'avènement d'une *culture du fait*, par l'intermédiaire du récit en action de figures populaires dans la littérature par *exempla* et par dialogues, puis de *formes d'assignation des appartenances sociales* au plus près des mœurs populaires, donc désormais assignables à l'ordre social. Le critère de *l'habitude* nous introduit ici, dans un premier temps, au sein d'une mécanique du peuple où se valorise sa capacité individuelle à l'action, certes sans rationalité abstraite

Au-delà, la figure du peuple rend compte aussi « des identités pour soi », donc des interactions sociales, à l'encontre de toute vision réductrice d'une domination absolue des élites sur les comportements du peuple. Ainsi peuvent se multiplier les descriptions des espaces laissés ouverts au peuple, tant par les mots, les gestes que par les émotions. Nous pouvons ainsi suivre les traces discursives, aussi minuscules soient-elles, de l'intériorisation d'un vécu populaire jusqu'à « une petite sociologie de la revendication jusnaturaliste », expression bienvenue de Déborah Cohen. Lettres de cachet en prise sur un espace de

¹⁹ Voir le récent et passionnant ouvrage d'André Charrak en la matière, *Empirisme et théorie de la connaissance. Réflexion et fondement des sciences au XVIIIème siècle*, Paris, Vrin, 2009.

²⁰ *Le peuple : de l'Autre au différent. La construction des identités individuelles et collectives des classes populaires (France, XVIIIème siècle)*, Thèse de doctorat en histoire de l'EHESS, sous la dir. d' Arlette Farge, 2004 (à paraître chez Taillandier en 2010).

²¹ Selon l'expression de Ian Hacking dans *Historical Ontology*, Harvard University Press, 2002.

négociation, émeutes - avec l'événement central de « la guerre des farines » - restituées dans leur dimension locale et pragmatique, modes de contrôle de la rue, etc., autant de dispositifs d'agir mis en œuvre de manière différentielle qui sont convoqués à l'aide d'un énoncé, voire d'une phrase où se concrétisent des rôles populaires possibles, sous forme de jugements, Ainsi se précise le « socle sociologique » de la philosophie sociale, par l'irruption de l'individu-peuple dans un contexte où se configure l'ordre social jusqu'à l'invention politique de l'individu.

Sautons quelques décennies. Mais considérons que le premier âge de la philanthropie²² constitue, au nom du sentiment d'humanité et au titre de la bienfaisance sociale, un champ de la critique sociale, et prouve ainsi la persistance de la philosophie sociale

Une philosophie sociale en acte : le mutuellisme social des canuts lyonnais

En rééditant sur le Web *L'Echo de la Fabrique*, le premier journal ouvrier, des canuts lyonnais, Ludovic Frobert fournit un terrain d'observation exemplaire de la formation d'une conscience ouvrière et de ses potentialités démocratiques²³. De la révolution de 1789 à celle de 1830, continuée par les insurrections lyonnaises de 1831 et 1834, l'identité sociale du peuple prolétaire ne cesse de se préciser par contraste avec l'aristocratie, jusqu'à la formulation de la lutte des classes²⁴.

De la philosophie sociale, il en est ici question sur la base de la formulation suivant de l'un des porte-parole des canuts lyonnais, « Je crois à la nature des choses ; je crois à la vitalité des principes ». Formulation qui fait retour à la force des principes selon Montesquieu, mais ici dans le contexte d'un antagonisme social spécifique entre l'aristocratie de la richesse et les prolétaires. De fait *le principe d'exception et de privilège*, propre au petit nombre, fait ici contraste avec *le principe de généralité et d'égalité* qui définit le plus grand nombre, chacun correspondant à une classe, *la nouvelle aristocratie* d'un côté, *le peuple prolétaire* de l'autre. Voilà une philosophie sociale qui repose sur l'expérimentation du principe social de l'égalité, à l'horizon d'attente du progrès social. Une philosophie sociale qui nous renvoie à une loi du progrès social relevant de deux forces, deux principes constituant un mode de subjectivation spécifique, sous la modalité de la classe sociale, pour conférer un contenu à la nature des choses, le fait des intérêts antagonistes.

Nulle surprise si nous trouvons alors à l'œuvre, dans cette expérience révolutionnaire, en particulier sous le label du mutuellisme social, une philosophie sociale en acte qui relève des catégories sociologiques originaires précédemment mises en valeur. La théorie associative introduit certes à la catégorie d'association, mais dans le principe subjectif même de la force sociale sous l'expression d'« association combinée des travailleurs » (Rivière Cadet). *Association* et *combinaison sociale* donc, mais aussi *association* et *commerce social* dans la formule d'« association commerciale d'échange » (Benjamin Mazel). Nous retrouvons les

²² Voir le premier volume de ses *Usage et pratiques de la philanthropie. Pauvreté, action sociale et lien social, à Paris, au cours du premier XIXe siècle*, Paris, Comité d'histoire de la sécurité sociale, 1996.

²³ Voir en particulier son ouvrage, *Les canuts ou la démocratie turbulente. Lyon, 1831-1834*, Paris, Taillandier, 2009.

²⁴ Voir nos études « De peuple à prolétaire(s): Antoine Vidal, porte-parole des ouvriers dans *L'Echo de la Fabrique* en 1831-1832 », *Le discours de presse du XIXème siècle: pratiques socio-discursives émergentes*, sous la dir. de V. Lethier et J.-M. Viprey, *Semen*, N°25, 2008, p. 101-115, et « 1789-1830, la nouvelle aristocratie et le peuple. La permanence de la construction de soi par contraste. », Actes du colloque sur l'Echo de la Fabrique, à paraître.

notions utilisés par les futurs législateurs des années 1780 comme Sieyès et Robespierre²⁵, auteurs cités à diverses reprises dans *L’Echo de la Fabrique*.

Aussi se précise, dans la revendication d’autonomie du mutuellisme, un esprit social qui préside aux luttes pour « le droit au travail » et une « part équitable dans la richesse sociale » pour tous. Ainsi se met en place une démocratie de chefs d’atelier qui, au nom de la régénération sociale, souhaite une organisation sociale qui en finissent avec l’exploitation de l’homme par l’homme.

Ici se marque plus que jamais l’irruption de la question sociale sur le scène révolutionnaire, d’autant que la description publique de la souffrance y occupe une place telle qu’elle légitime tout à la fois le cri d’alarme social sur la misère des ouvriers et l’action sociale revendicative de ces mêmes ouvriers, comme l’a montré Emmanuel Renault²⁶.

Notre hypothèse soumise à la discussion, peut être formulée dans les termes suivants : le développement de la sociologie naissante – de l’invention du mot à la formulation des principes et des catégories qui la fondent dans les événements sociaux – ne relève pas uniquement du développement de la pensée savante des premiers sociologues, en particulier Auguste Comte ; elle procède tout autant de moments où la philosophie sociale s’invente dans le mouvement de visibilisation du peuple, puis du prolétariat. A la différence de « la science sociale » clairement formulée dans des milieux savants, et d’abord les Idéologues à la fin du 18^{ème} siècle, la sociologie est d’emblée présente sur le terrain de la conflictualité sociale, dès les années 1770-1780, et se désigne comme telle dans les mêmes années par la traduction qu’en donne la science politique du législateur. Jugements du peuple, expressions de ses porte-parole, traductions du législateur introduisent un continuum social, sans cesse réactivé par les Révolutions françaises, qui font de la sociologie et de la philosophie sociale intimement liées un moyen de penser l’émancipation sociale. Et terminons sur une ultime annotation philologique : est-ce un hasard si Sieyès invente sur une même page *sociologie* et *socialisme*?²⁷

Bibliographie

ARON Raymond, *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, 1967.

BINOCHÉ Bertrand, *Introduction à L’esprit des lois de Montesquieu*, Paris, PUF, 1998.

BRANCA-ROSOFF Sonia, GUILHAUMOU Jacques, « De société à socialisme (Sieyès). L’invention néologique et son contexte », *Dictionnaire des usages socio-politiques (1770-1815)*, Volume 7, *Notions théoriques*, en co-dir. avec M.-F. Piguet, Paris, Champion, 2003, p. 143-180.

²⁵ Sur le Robespierre des années 1780, voir notre étude « Robespierre et la formation de l’esprit politique au cours des années 1780. Pour une ontologie historique du discours robespierriste », *Mots*, N°89, mars 2009, p. 125-137.

²⁶ Dans son ouvrage *Souffrances sociales. Philosophie, psychologie et politique*, Paris, La Découverte, 2008.

²⁷ Voir sur ce point notre étude, en collaboration avec Sonia Branca-Rosoff, sur « De société à socialisme (Sieyès). L’invention néologique et son contexte », *Dictionnaire des usages socio-politiques (1770-1815)*, Volume 7, *Notions théoriques*, en co-dir. avec M.-F. Piguet, Paris, Champion, 2003, p. 143-180.

- CHAPPEY, Jean.-Luc, « De la science de l'homme aux sciences humaines : enjeux politiques d'une configuration de savoir (1770-1808) », *Revue d'histoire des sciences humaines, Naissance de la science sociale (1750-1850)*, 15, 2006, p. 43-68.
- COHEN Déborah, *Le peuple : de l'Autre au différent. La construction des identités individuelles et collectives des classes populaires (France, XVIIIème siècle)*, Thèse de doctorat en histoire de l'EHESS, sous la dir. d' Arlette Farge, 2004
- COHEN Déborah, GUILHAUMOU Jacques, « Crises et révoltes sociales dans l'historiographie de la France contemporaine », A paraître dans *Actuel Marx* en 2010.
- DONZEL André, GUILHAUMOU Jacques, « La tradition civique marseillaise », in « Ville et intégration : le creuset marseillais », dossier coordonné par André Donzel et Alain Moreau, *Faire Savoirs*, n° 5, 2005.
- DUPRAT Catherine, *Usage et pratiques de la philanthropie. Pauvreté, action sociale et lien social, à Paris, au cours du premier XIXe siècle*, Paris, Comité d'histoire de la sécurité sociale, volume 1, 1996, volume 2, 1997,
- FISCHBACH Frank, *Manifeste pour une philosophie sociale*, Paris, La Découverte, 2003.
- FROBERT Ludovic, *Les canuts ou la démocratie turbulente. Lyon, 1831-1834*, Paris, Taillandier, 2009
- GAUTIER Claude, *L'invention de la société civile. Lectures anglo-écossaises. Mandeville, Smith, Ferguson*, Paris, PUF, 1993.
- GUILHAUMOU Jacques, « L'avènement de la métaphysique politique. Sieyès et le nominalisme politique », *Raisons pratiques*, N°14, 2003, p. 201-226.
- GUILHAUMOU Jacques, « Sieyès et le non-dit de la sociologie : du mot à la chose ». *Revue d'histoire des sciences humaines, Naissance de la science sociale (1750-1850)*, 15, 2006, p. 117-134.
- GUILHAUMOU Jacques, « De Saussure à Sieyès, vues analytiques sur l'emprunt », *Neologica*, N2-2008, p. 99-116.
- HEILBRON Johan, *Naissance de la sociologie*, Paris, Agone, Collection « Banc d'essais », 2006 (1ère édition : 1990).
- KARSENTI Bruno, « Autorité, société, pouvoir. La science sociale selon Bonald », *Raisons pratiques*, N°14, 2003, p. 261-286.
- KAUFMANN Laurence, « Le Dieu social. Vers une socio-logie du nominalisme en Révolution », *Raisons pratiques*, N°14, 2003, p. 123-162.
- KAUFMANN Laurence, GUILHAUMOU Jacques (dir.), *L'invention de la société. Nominalisme politique et science sociale au XVIIIème siècle*, *Raisons pratiques*, N°14, 2003.
- MASSEAU Didier, *Les ennemis des philosophes. L'antiphilosophie au temps des Lumières*, Paris, Albin Michel, 2000.
- MORGENTHALER Jean.-Louis, « Condorcet, Sieyès, Saint-Simon et Comte. Retour sur une anamorphose », *Socio-logos*, N°2, 2007, revue électronique.
- NISBET Robert, *La Tradition sociologique*, PUF, 1984 (*The Sociological Tradition*, 1966) Édition de poche, PUF, « Quadrige », 2000.
- RENAULT Emmanuel, *Souffrances sociales. Philosophie, psychologie et politique*, Paris, La Découverte, 2008.
- VATIN Jacques, *Trois essais sur la genèse de la pensée sociologique*, Paris, La Découverte, 2005.
- VATIN Jacques, « Pierre-Edouard Lemontey, l'invention de la sociologie du travail et la question salariale », *Revue du MAUSS*, N°27, 2006, p. 398-420.

